

Réf. : CL/4527 (Réaffichage)

Objet : **Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la culture (ADG)**
Secteur de la culture
Paris, France
CLT 001

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que l'avis de vacance pour le poste de Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la culture a été republié.

Le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'équilibre entre les genres au sein de son personnel, en particulier au niveau des postes de direction. Nous encourageons donc tous les candidats qualifiés à postuler.

Dans cette perspective, et afin d'attirer les candidats les plus qualifiés, je compte sur votre coopération pour assurer la diffusion de l'avis de vacance de poste ci-joint auprès des ressortissants de votre pays.

Les candidats doivent postuler en ligne, via le site Web dédié de l'UNESCO, [Carrières](#), dès que possible et au plus tard le **3 mars 2026**. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à staffingteam@unesco.org.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.


Khaled El-Enany
Directeur général

P.J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

Titre : SOUS-DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)
POUR LA CULTURE (Réaffichage)

Numéro du poste : CLT 001

Classe : ADG

Secteur de tutelle : Secteur de la culture

Lieu d'affectation : Paris (France)

Domaine : Culture

Type de contrat : Engagement de durée définie

Durée du contrat : 2 ans (renouvelable)

Recrutement : Interne et externe

Date limite (minuit, heure de Paris) : **3 mars 2026**

Valeurs fondamentales de l'UNESCO : Engagement envers l'Organisation, intégrité, respect de la diversité, professionnalisme.

APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

Le Secteur de la culture joue un rôle essentiel dans la mission de l'UNESCO visant à promouvoir le rôle de la culture, du patrimoine et de la créativité en tant que bien public mondial et moteur important du développement économique et social durable, source de savoir et de résilience et vecteur du dialogue et de la coopération. Il aide les États membres à mettre en œuvre les six conventions de l'UNESCO relatives à la culture en tant que plates-formes pour faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en contribuant à relever les défis posés par les conflits, le changement climatique et les catastrophes naturelles pour ce qui concerne le domaine de la culture.

Sous l'autorité du Directeur général, le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la culture assure le leadership stratégique, la vision intellectuelle et la supervision générale de la gestion du Secteur de la culture de l'UNESCO (grand programme IV). Le/la titulaire est chargé(e) de formuler et de mettre en œuvre la stratégie globale du Secteur, en veillant à ce que l'UNESCO conserve son rôle de chef de file mondial dans le domaine de la culture.

En étroite collaboration avec les autres sous-directeurs généraux, le/la titulaire favorise la **collaboration transversale entre les secteurs**, en veillant à ce que la culture soit pleinement intégrée dans l'exécution de l'ensemble du programme de l'UNESCO, en particulier en ce qui concerne l'éducation, les sciences, la communication et l'information.

Le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la culture devra :

- assurer la direction et l'orientation stratégiques dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie, des politiques et des programmes du Secteur de la culture, tels qu'approuvés par les organes directeurs ;
- promouvoir le rôle de la culture, du patrimoine et de la créativité en tant que vecteurs d'un développement social et économique durable, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- diriger la mise en œuvre des conventions et autres instruments normatifs de l'UNESCO relatifs à la culture, en aidant les États membres à traduire les cadres mondiaux en actions concrètes à l'échelle nationale et en renforçant la coopération internationale ;
- superviser la protection, la conservation et la transmission du patrimoine culturel ;
- favoriser la créativité et la diversité des expressions culturelles, en renforçant les industries culturelles et créatives en tant que moteurs de la croissance inclusive et de l'innovation ;
- accroître la contribution du Secteur de la culture à la prévention des conflits, à la réponse aux crises et aux efforts de relèvement, en veillant à ce que la culture et le patrimoine soient protégés dans les situations d'urgence et pris en compte dans les stratégies humanitaires et de consolidation de la paix ;
- nouer et entretenir des partenariats de haut niveau avec les États membres, les entités des Nations Unies, les banques de développement, le secteur privé et les organisations philanthropiques afin d'étendre la portée et l'impact des activités du Secteur ;
- promouvoir l'innovation et le partage des connaissances, en anticipant les tendances émergentes et en mettant les technologies numériques au service de la préservation culturelle et de l'accès à la culture ;

- représenter le Directeur général et l'UNESCO dans les forums internationaux de haut niveau et lors de réunions intergouvernementales, en s'efforçant d'accroître la visibilité, l'influence et le leadership intellectuel de l'UNESCO dans le domaine de la culture ;
- assurer une gestion efficace et l'obligation redditionnelle, en favorisant une culture de la performance, de la transparence et de la diversité dans l'ensemble du Secteur.

Pour de plus amples informations concernant les programmes spécifiques mentionnés ci-dessus, les candidats peuvent consulter notre site Web (<https://fr.unesco.org/>) et/ou les documents ci-après : [41 C/4](#) (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2022-2029) et [43 C/5](#) (Projet de programme et budget de l'UNESCO pour la période quadriennale 2026-2029).

COMPÉTENCES (Fondamentales/Managériales)

Communication (F)
Responsabilité (F)
Innovation (F)
Partage des connaissances et volonté constante d'amélioration (F)
Planification et organisation (F)
Culture du résultat (F)
Travail en équipe (F)
Professionnalisme (F)

Création de partenariats (M)
Conduite et gestion du changement (M)
Développement d'une réflexion stratégique (M)
Aptitude à prendre les bonnes décisions (M)
Gestion de la performance (M)
Direction et autonomisation des collègues (M)

Pour en savoir plus, merci de consulter le [Référentiel des compétences de l'UNESCO](#).

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation

- Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) dans une discipline relative au domaine de la culture.

Expérience professionnelle

- Au moins quinze (15) années d'expérience professionnelle pertinente à des niveaux de responsabilité croissants, acquise à des postes de direction/responsabilité en lien direct avec le programme Culture de l'UNESCO, y compris des affectations aux niveaux régional et/ou international.
- Expérience avérée de leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes ou de cadres internationaux dans des domaines liés à la culture.
- Expérience avérée de la direction de vastes équipes diversifiées et de la gestion de la transformation organisationnelle, notamment de la gestion du changement et de la planification stratégique.
- Solide expérience de la représentation d'une organisation et de la collaboration efficace avec des fonctionnaires gouvernementaux et/ou internationaux de haut niveau.

Aptitudes/Compétences

- Connaissance du mandat, de la vision, de l'orientation stratégique et des priorités de l'UNESCO et adhésion à ceux-ci.
- Capacité à diriger de manière affirmée et innovante, ainsi que de formuler une vision convaincante du rôle de la culture.
- Sens politique aigu et fines compétences diplomatiques pour représenter efficacement l'UNESCO et dialoguer avec des parties prenantes de haut niveau.
- Aptitude avérée à piloter la transformation institutionnelle, à gérer le changement et à favoriser une culture de la responsabilité, de la diversité et de la performance.
- Aptitude avérée à interagir efficacement aux plus hauts niveaux gouvernementaux, ainsi qu'avec les responsables du secteur privé et de la société civile, à mobiliser des ressources et à mettre en place des partenariats et des réseaux de collaboration avec et entre diverses parties prenantes.
- Excellentes capacités de communication et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation.

Langues

- Excellente connaissance de l'une des langues de travail (anglais ou français) de l'Organisation et excellente aptitude à la rédaction dans cette langue.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES

Formation

- Diplôme du niveau du doctorat dans le domaine de la culture ou autre domaine apparenté.

Expérience professionnelle

- Compréhension et connaissance des objectifs stratégiques de l'UNESCO, ainsi que des processus plus larges à l'échelle du système des Nations Unies.

Langues

- Connaissance pratique de la deuxième langue de travail (anglais ou français).
- Connaissance d'autres langues officielles de l'UNESCO (arabe, chinois, espagnol ou russe).

SALAIRES ET INDEMNITÉS

Les traitements de l'UNESCO se composent d'un traitement de base et d'autres prestations pouvant inclure, le cas échéant : un congé annuel de 30 jours ouvrables, une allocation pour charges de famille, une assurance médicale, un régime de retraite, etc.

Le traitement annuel de départ pour ce poste est de l'ordre de 248 223 dollars des États-Unis.

Pour des informations complètes sur les salaires et les indemnités, veuillez consulter notre [Guide concernant les prestations dues au personnel](#).

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes.

Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UNESCO [Carrières](#). Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise.

L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance de poste et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'UNESCO utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats.

Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies.

L'UNESCO rappelle que la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. L'UNESCO applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UNESCO s'est engagée à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée, ainsi que la parité des genres parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'UNESCO est résolue à atteindre une diversité de personnel sur le plan du genre, de la nationalité et de la culture. Les candidatures de ressortissants d'États membres non et sous-représentés ([veuillez cliquer ici pour la dernière mise à jour](#)) sont particulièrement bienvenues et vivement encouragées. Les personnes issues de groupes minoritaires et de groupes autochtones, ainsi que les personnes handicapées, sont également encouragées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Une mobilité mondiale est requise pour les membres du personnel nommés sur des postes internationaux.

L'UNESCO ne prend de frais à aucune étape du recrutement.

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Afrique du Sud	Afghanistan	Andorre	Antigua-et-Barbuda
Algérie	Allemagne	Angola	Albanie
Argentine	Autriche	Arabie saoudite	Bahamas
Australie	Azerbaïdjan	Arménie	Bahreïn
Belgique	Bénin	Bangladesh	Bhoutan
Brésil	Bolivie (État plurinational de)	Barbade	Brunéi Darussalam
Cameroun	Bosnie-Herzégovine	Bélarus	Émirats arabes unis
Canada	Bulgarie	Belize	Guatemala
Colombie	Burkina Faso	Botswana	Guinée équatoriale
Égypte	Burundi	Cabo Verde	Guyana
Espagne	Cambodge	Chine	Îles Marshall
Éthiopie	Chili	Chypre	Îles Salomon
France	Congo	Comores	Islande
Grèce	Costa Rica	Croatie	Kiribati
Italie	Côte d'Ivoire	Djibouti	Koweït
Japon	Cuba	Dominique	Lettonie
Kenya	Danemark	Érythrée	Maldives
Liban	Équateur	Eswatini	Malte
Maroc	El Salvador	États-Unis d'Amérique	Micronésie (États fédérés de)
Mexique	Estonie	Fédération de Russie	Monaco
Népal	État de Palestine	Fidji	Nauru
République démocratique du Congo	Finlande	Grenade	Nioué
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Gabon	Guinée-Bissau	Oman
Sénégal	Gambie	Hongrie	Palaos
Tunisie	Géorgie	Îles Cook	Panama
Türkiye	Ghana	Iraq	Qatar
Ukraine	Guinée	Irlande	République centrafricaine
	Haïti	Lesotho	République dominicaine
	Honduras	Libéria	Saint-Marin
	Inde	Libye	Saint-Vincent-et-les Grenadines
	Indonésie	Macédoine du Nord	Samoa
	Iran (République islamique d')	Malawi	Soudan du Sud
	Jamaïque	Monténégro	Suriname
	Jordanie	Mozambique	Timor-Leste
	Kazakhstan	Myanmar	Tonga
	Kirghizistan	Namibie	Tuvalu
	Lituanie	Papouasie-Nouvelle- Guinée	Vanuatu
	Luxembourg	Pérou	
	Madagascar	République populaire démocratique de Corée	
	Malaisie	Sao Tomé-et-Principe	
	Mali	Seychelles	
	Maurice	Slovaquie	
	Mauritanie	Tadjikistan	
	Mongolie	Tchad	
	Nicaragua	Tchéquie	
	Niger	Thaïlande	

**Représentation
supérieure
à la normale****Représentation
normale****Représentation
inférieure
à la normale****Représentation
nulle**

Nigéria
 Norvège
 Nouvelle-Zélande
 Ouganda
 Ouzbékistan
 Pakistan
 Paraguay
 Pays-Bas (Royaume des)
 Philippines
 Pologne
 Portugal
 République arabe
 syrienne
 République de Corée
 République de Moldova
 République démocratique
 populaire lao
 République-Unie
 de Tanzanie
 Roumanie
 Rwanda
 Sainte-Lucie
 Saint-Kitts-et-Nevis
 Serbie
 Sierra Leone
 Singapour
 Slovénie
 Somalie
 Soudan
 Sri Lanka
 Suède
 Suisse
 Togo
 Uruguay
 Venezuela (République
 bolivarienne du)
 Viet Nam
 Yémen
 Zambie
 Zimbabwe

Trinité-et-Tobago
 Turkménistan